

Inversion et postposition du sujet en français

M.^a Luz CASAL SILVA
Universidade de Santiago de Compostela

RÉSUMÉ : La question de la place du sujet en français semble peut-être anodine aux francophones, mais il suffit de consulter les grammaires pour se rendre compte qu'il s'agit d'un véritable problème notamment pour les étudiants dont la langue maternelle n'est pas le français. Outre les différences entre les langues, il y a des ambiguïtés terminologiques qui induisent en erreur les grammairiens eux-mêmes : on se sert indifféremment des termes *inversion* et *postposition*, à propos des phrases « Que fait-il ? », « Que fait Pierre ? », « Quand viendra ta mère ? », et on prétend que l'antéposition est de règle dans les interrogatives indirectes, quitte à devoir justifier la postposition dans « Je ne sais pas qui est cet homme » ou dans « Dis-moi quand viendra ta mère ». Également on utilise les termes *reprise* et *redondance* sans faire le départ entre l'inversion complexe et le détachement. C'est pourquoi nous voulons attirer l'attention sur cette question et proposer un emploi plus rigoureux de ces termes.

MOTS-CLÉS : Place du sujet, clitique, dislocation, reprise, redondance, interrogation.

ABSTRACT: The placement of the subject in French could seem to be a trivial question for French speakers, but one only has to consult the normal grammar sources to find that it is a problem for students whose mother tongue is not French, and especially for Spanish speakers. Apart from differences between these languages, there also appear terminological ambiguities that are not easily resolved by grammarians. The terms *inversion* and *postposition* are used synonymously for phrases such as 'Que fait-il?', 'Que fait Pierre', and 'Quand viendra ta mère?'. It has also been affirmed that in indirect questions the subject should precede the verb, when it is evident that this is not always true: 'Que fait-il?', 'Que fait Pierre?', 'Quand viendra ta mère?'. The terms *reprise* and *redondance* are also used without appropriately distinguishing the so-called complex inversion and the dislocation of the sentence. All of this leads us to propose a more rigorous use of analysis and terminology.

KEYWORDS: Subject placement, clitic, dislocation, *reprise*, redundancy, interrogation

À la différence de ce qui arrive en espagnol, « tout verbe [à un « mode personnel »] est, en français, accompagné d'un nominal en fonction sujet. [...] La fonction sujet est donc d'une grande fréquence et il est normal qu'elle soit exprimée par les moyens les plus économiques, c'est-à-dire sans intervention d'un monème particulier ; en français, le plus souvent, par simple antéposition au verbe du nominal qui assume cette fonction » (Martinet 1979 : 158). Grevisse (1988 : 343) confirme que « le sujet précède ordinairement le verbe, aussi bien dans les phrases que dans les propositions. Cela est plus net encore dans la langue parlée que dans la langue écrite ».

Par contre Annie Delaveau (2001 : 56) affirme que « les constituants portent des marques de leur fonction qui rendent celle-ci visible : dans une langue comme le français, dite à ordre fixe, cela signifie que les groupes nominaux ont des places respectives identifiables : *Le chasseur tue le lion / Le lion tue le chasseur*. Ceci explique la place fixe du complément d'objet, alors que le sujet peut être inversé, parce qu'il est rendu visible par l'accord avec le verbe ».

Sans entrer dans le détail (il est évident que tous les compléments d'objet ne sont pas placés à droite du verbe, notamment les clitiques, les relatifs et les interrogatifs), nous voudrions attirer l'attention sur ce que Delaveau (2001 : 18) appelle « inversion » du sujet et qu'elle nuance comme suit : « Il n'y a pas, en français, une inversion du sujet, mais plusieurs, selon que le sujet a la forme d'un GN canonique, réalisé lexicalement par un déterminant et un nom, ou la forme d'un pronom clitique. Les deux sortes diffèrent et par les propriétés externes et par les propriétés internes ».

Bien que les auteurs qui se sont penchés sur cette question se servent des termes *inversion* (Joseph Hanse (1983 : 514), Martinet (1979 : 169), Chevalier *et al.* (1964 : 92), Grevisse (1988 : 617, 622), Delaveau (2001 : 17, 90), Blinkenberg (1928-1933 : 101), Baylon et Fabre (1978 : 163, 203)), et *postposition* (Martinet (1979 : 169) ; Le Goffic (1994 : 95) ; Denis et Sancier-Chateau (1994 : 119)) comme étant synonymes, ou d'un seul de ces termes accompagné d'un qualificatif, comme le font Riegel *et al.* (1996 : 134) qui parlent d' *inversion pronominale* et d' *inversion nominale*, nous nous proposons de mettre en évidence l'inadéquation de ce flou, pour le moins terminologique.

1. LES CLITIQUES : INVERSION DU SUJET

Les pronoms clitiques (*vid.* Muller 2002 : 266ss) appartiennent au groupe accentuel verbal, où ils ont une place fixe, et ne peuvent jamais constituer un groupe accentuel supplémentaire dans l'énoncé (Garde 1968 : 67). C'est pourquoi les clitiques sujet suivent immédiatement la forme verbale personnelle lorsqu'ils sont mis en inversion. Leur lien étroit au verbe entraîne l'apparition du *-t-* euphonique lorsque le clitique sujet de la troisième personne du singulier suit une forme verbale qui ne se termine ni par *-t* ni par *-d*.

On peut comparer : Quand *viendra-t-il ?* / Quand *viendra* Émilie ?

D'autre part, certains clitiques marquent la fonction : *je, tu, il, ils, on, ce* ne sont que sujet, alors que *que ? quel ?* ne sont pas sujet.

Les conditions dans lesquelles les clitiques sujet peuvent être inversés sont rigides. Aucun clitique ne peut être inversé dans une proposition subordonnée, c'est-à-dire que l'inversion est réservée aux indépendantes et principales et seulement dans cinq cas :

1° L'interrogation directe :

est-il malade ? quand viendra-t-il ? que fait-il ? qui aime-t-il ?
Qui est-elle ? (p. 286)¹ — *Qu'aimez-vous ?* (p. 368).

Comme on le sait l'inversion, ou comme le dit Muller (2002 : 154), la suffixation de *il*, est impossible en subordonnée interrogative indirecte totale ou partielle où on a :

Elle se demandait *si elle avait montré* assez de hargne à l'égard de la Grande-Bretagne. (p. 293)

Je ne sens pas la nécessité absolue de me situer «avant» l'Irlande, de raconter *qui j'ai été*. (p. 106)

Vous savez *qui elle est*, n'est-ce pas ? (p. 175).

2° l'exclamation directe (Riegel *et al.*, 1996 : 136 ; Muller, 2002 : 156) :

A-t-on idée d'un snobisme pareil ! (p. 176)

Quelle folie *avais-je fait* de m'éloigner d'elle au moment où elle avait peut-être besoin de moi ! (p. 191).

3° Il y a en tête de phrase un adverbe «inverseur»² :

Du moins le croyais-je (p. 11)

Peut-être ignorait-elle même ce que contenait ce sac du dimanche (p. 84)

Assise sur une chaise — *sans doute* n'avait-elle jamais osé s'asseoir dans un fauteuil de sa vie - elle gardait la tête droite (p. 84)

Je n'ose pas dire un livre tant mon inexpérience en ce domaine est totale, *tout au plus* aimerais-je l'appeler un « machin » (p. 103)

Ainsi en a-t-il été de la Sonate en la majeur, opus 120, de Schubert dont je possède plusieurs interprétations (p. 139)

Encore fallait-il que Jerry fût de retour (p. 200)

Ils ne se séparaient pas l'un de l'autre. *Tout au plus*, à certains moments, se réfugiait-elle dans le mutisme (p. 390).

4° Il y a entre les propositions un rapport de subordination implicite (Riegel *et al.* 1996 : 138) :

À peine *fûmes-nous entrés* que l'odeur du bois et de la tourbe brûlant dans une grande cheminée, les profonds fauteuils de cuir, les boiseries de chêne et les gravures anciennes, une douceur feutrée de maison habitée et non d'hôtel, nous isolèrent du reste du monde (p. 164)

Tirait-elle les rideaux au réveil que son regard découvrait un bosquet de noisetiers, les blessures noires des tourbières [...] (p. 90).

¹ Les exemples sont tirés du roman de Michel Déon, *Un taxi mauve*. Paris : Gallimard, 1973 ; Folio, 1997.

² Muller (2002 : 154) : « adverbe de modalisation de l'assertion (*peut-être, sans doute...*) ou de sa dépendance au contexte (adverbes argumentatifs : *du moins, encore...*) ».

5° Il s'agit d'une proposition incise, notamment du discours rapporté :

La moitié de la dose qu'elle prenait chaque soir, *prétendit-elle*, ce que je crus avec peine (p. 401)

Elle raccrocha, *semble-t-il*, à regret (p. 198)

—Êtes-vous passé chez vous ce matin ? *demandai-je* (p. 217).

Selon Delaveau (2001 : 18), dans les cas 1 et 3, « l'inversion du sujet clitique a un contenu sémantique : la phrase n'a pas de signification assertive, c'est-à-dire qu'elle ne peut pas être déclarée vraie ou fausse. L'inversion du sujet clitique est interprétée comme une forme interrogative, ou comme une forme hypothétique, selon l'enchaînement qui est donné : Était-il heureux ? Oui / Était-il heureux, il chantait ».

2. L'INVERSION COMPLEXE

Presque dans tous les cas où l'inversion est possible on peut trouver ce qu'on appelle traditionnellement l'inversion complexe. Comme on le sait, le sujet non clitique précède le verbe et il y a un clitique *il(s)* / *elle(s)* en inversion.

Cette inversion complexe n'est pas possible dans les incises, à propos desquelles Delaveau (2001 : 23) dit que « c'est la seule construction dans laquelle les deux formes du sujet, nominale ou pronominale, connaissent la même inversion », ce qui, à notre avis, est aller un peu vite : la position du clitique sujet n'est pas du tout la même que celle d'un sujet non clitique.

D'ailleurs les termes *nominal* et *pronominal* ne sont pas sans équivoque, faute de précision. Quand on parle de *sujet pronominal* on sous-entend qu'il s'agit de pronoms clitiques³, et quand on parle de « sujet nominal » on pourrait avoir l'impression qu'on a forcément affaire à un GN canonique (*vid. supra* Delaveau 2001 : 18), ce qui n'est pas le cas : tous les sujets non clitiques se comportent, du point de vue de l'inversion, de la même manière.

L'inversion complexe se produit donc seulement dans quatre cas :

1° Interrogation directe :

Cela vous ennuyait-il de me conduire à Shannon ? (p. 193)

En quoi *cela* regarde-t-il quelqu'un ? (p. 107)

Mentir est-il encore possible ?

2° Le Goffic (1994 : 157) propose l'exclamation : *Les hommes* sont-ils bêtes !⁴

³ Cela est particulièrement net chez Grevisse (1988 : 617, 620) : « Inversion du pronom personnel sujet, de *ce* (sans relative) et de *on* ». « Le sujet n'est pas un pronom personnel, *ce* (sans relative) ou *on*. Reprise du sujet après le verbe ».

⁴ Grevisse (1988 : 665) souligne que cela est plus rare que dans la phrase interrogative.

3° Avec un adverbe inverseur :

Peut-être son regard s'était-il égaré sur la clairière que Jerry traversait maintenant suivi de Pack (p. 146)

Sans doute ma logeuse, si mécréant qu'elle me sût, avait-elle espéré que j'assisterais à cette promotion tant désirée (p. 215).

4° Subordination implicite :

La tempête menace-t-elle, les voiliers se hâtent de regagner le port (Riegel *et al.*, 1996 : 138).

2.1. Or il est fréquent que l'on parle à propos de cette inversion de pronom de *reprise* (Martinet 1979 : 170, Grevisse 1988 : 620, Wilmet 1997 : 535, Le Goffic 1994 : 113, Riegel *et al.* 1996 : 134). À notre avis cela mène à ne plus distinguer l'inversion complexe et les constructions disloquées⁵.

Comme le souligne Muller (2002 : 145), « la construction à deux sujets est étroitement contrainte : le sujet clitique réfère alors à la position canonique, à gauche du verbe, excluant toute variation de position du sujet nominal ».

C'est alors qu'on a affaire à une inversion complexe.

Par contre, dans la dislocation par détachement, un constituant est placé hors de la phrase, en tête ou en fin de phrase, et il est repris à l'intérieur de celle-ci par un pronom clitique.

Si on compare les deux phrases suivantes :

Le chien est-il l'ami le plus fidèle de l'homme ?
Mentir est-il possible ?

Avec :

Le chien, est-ce l'ami le plus fidèle de l'homme ?
Le chien, est-ce que c'est l'ami le plus fidèle de l'homme ?
Mentir, est-ce possible ?,

on constate, dans ce dernier groupe de phrases, la présence du pronom *ce*, qui est exclu dans l'inversion complexe.

Nous avons montré ci-dessus deux exemples d'inversion complexe où les pronoms *cela* et *il* sont coréférents, ce qui n'est possible justement que dans l'inversion complexe (Muller 2002 : 133).

⁵ Grevisse (1988 : 344) affirme dans son paragraphe consacré à la « Reprise du sujet » que « le sujet peut se trouver exprimé deux fois, par redondance, dans la même phrase ou la même proposition », ce qu'il illustre par des phrases comme les deux suivantes : *la vérité est-ELLE toujours bonne à dire ?* Et *se tromper, CE n'est pas un crime*. Il est évident que dans la deuxième il n'y a pas de redondance.

Or dans l'interrogation directe, s'il y a détachement du sujet, comme dans nos trois dernières phrases, le sujet détaché reste hors de la structure interrogative :

Pierre, est-il encore là ? / Pierre, *est-ce qu'*il est encore là ?
 Votre enfant, *pourquoi* pleure-t-il ? / Votre enfant, *pourquoi est-ce qu'*il pleure ?
 —Et lui, Taubelman, *qui* est-il ? (p. 405).

Ce détachement exclut l'inversion complexe et entraîne l'apparition du pronom de reprise, faute duquel la phrase ne serait pas complète. Si ce pronom de reprise est mis en inversion, il s'agit d'une inversion simple. D'où la différence entre

Mentir est-*il* possible ? (inversion complexe)

et

Mentir, est-*ce* possible ? (détachement et inversion simple).

Dans l'inversion complexe il y a *redondance* du sujet, comparable peut-être à celle qu'on trouve en espagnol concernant les COI :

le dije a mi vecina que no viniera.

En effet dans l'inversion complexe du français et dans la redondance du COI de l'espagnol, le GN et le pronom se trouvent tous les deux à l'intérieur de la structure phrastique.

En revanche, il y a *reprise* et non pas *redondance* dans les constructions disloquées, contrairement à ce qu'affirme Muller (2002 : 133) : « on ne confondra pas ces phrases avec les structures disloquées, qui permettent la redondance : Marie, elle est venue. Quand est-elle venue, Marie ? » alors qu'il insiste sur le fait que « la dislocation situe ces termes hors de la syntaxe du noyau verbal ».

Delaveau (2001 : 20) dit à propos des phrases à dislocation qu'« elles ont pour caractéristique d'ajouter à la phrase canonique un thème ou topique », c'est-à-dire que le terme détaché n'entre pas dans la phrase canonique.

La preuve en est que dans une phrase comme : *Pierre, je lui ai parlé*, il n'y a qu'un COI : *lui* qui reprend (qui a pour antécédent) *Pierre* ; mais *Pierre* n'est pas un COI, de la même manière que dans *Voilà les hommes que vous cherchez*, le COD est *que*, qui reprend *les hommes*.

2.2. L'inversion complexe a un champ d'application plus restreint que celui de l'inversion : elle est exclue des incises, comme nous l'avons souligné, et elle est aussi exclue de certaines interrogatives.

D'une part, il y a des interrogatifs clitiques : *que ? quel ?* En tant qu'interrogatifs, ils doivent se trouver en tête de phrase, et, en tant que clitiques, ils ne peuvent pas être séparés du verbe par un non clitique, d'où l'impossibilité de l'inversion complexe :

*que cet homme devient-il ? *que Pierre fait-il ?

D'autre part, à gauche du verbe l'attribut et le sujet non clitique ne peuvent pas se suivre, donc si l'attribut est un interrogatif, forcément à gauche du verbe, le sujet non clitique ne peut pas se trouver aussi à gauche, d'où l'impossibilité de l'inversion complexe (*vid. infra* § 3.2.2) :

*qui cet homme est-il ?⁶

Par contre l'inversion complexe est obligatoire avec *pourquoi* ?⁷ :

Pourquoi les plus beaux et les plus purs mouraient-ils toujours en premier [...] ?
(p. 350)

Pourquoi Jerry ne répond-il pas ? (p. 196)

Pourquoi Moïra est-elle partie ? (p. 403).

Selon Le Goffic (1993 : 114) : « Il semble bien que ce soit lié au fait que *pourquoi* (adverbe de phrase) marque une question sur les motifs de la convenance du prédicat au sujet [...] ; or la postposition du clitique sujet a précisément pour fonction de mettre en question cette convenance ».

En tout cas, l'inversion simple et l'inversion complexe, dans les cas où toutes les deux sont possibles, ont la même fonction : « le marquage d'une interrogation n'est qu'un des aspects de la fonction énonciative de la suffixation de *il*. Plus généralement, cette suffixation signifie que la proposition est *dépendante, pour sa valeur énonciative du terme qui précède le sujet* : X (Sn sujet) V-il. Lorsque X est absent, l'interprétation, du fait de la dépendance énonciative, est celle d'une phrase incomplète sous cet aspect, donc il s'y attache par défaut l'interprétation d'une question. Autrement, X est la position d'accueil d'un adverbe de modalisation de l'assertion » (Muller 2002 : 154).

3. POSTPOSITION DU SUJET

Il s'agit du sujet non clitique placé à droite de la forme verbale complète. Ces sujets ne marquent pas la fonction, d'où la restriction à la postposition⁸, et leur lien au verbe est lâche puisqu'ils peuvent constituer des groupes accentuels, de telle sorte que ces sujets non clitiques, même quand ils suivent le verbe, peuvent en être séparés, et

⁶ Le Goffic (1993 : 114) présente la phrase *Qui ce monsieur est-il donc ?* comme « tour exceptionnel ».

⁷ Defrancq (2005 : 198) affirme : « Personnellement, nous n'avons relevé aucun exemple d'un sujet nominal postposé » [avec *pourquoi*]. Cela semble avoir échappé à Delaveau (2001 : 19) quand elle dit que l'inversion du sujet nominal est toujours possible dans l'interrogation partielle.

⁸ Riegel *et al.* (1996 : 396) disent que « quand le verbe est suivi d'un complément d'objet ou d'un attribut, l'inversion simple du groupe nominal est impossible, car elle créerait une suite postverbale de deux groupes nominaux syntaxiquement ambiguë [...] On emploie alors l'inversion complexe avec reprise pronominale : À qui François a-t-il donné ce livre ? ». *Vid.* aussi Grevisse (1988 : 647).

cela aussi bien en proposition principale ou indépendante qu'en proposition subordonnée :

Oui, elle était près de lui, dans le cottage, et justement *venait de passer* prendre un verre *un drôle de type*, dont on ne savait rien et qui savait tout, un certain Taubelman (p. 70)
[...] un arbre généalogique au sommet duquel *régnait*, barbu, en chapeau à larges bords, un revolver à la ceinture, *l'ancêtre*, le vieux Patrick Kean du temps où il était ouvrier (p. 14)

Peut-être le signe stellaire sous lequel *s'était placée*, par une chance sur un milliard, *sa naissance* (p. 44)

Une peu d'air frais, des ponts pour vous abriter, et même des arbres dans la cité, signes qu'*adresse* à la misère *le vieux paradis terrestre* (p. 64)

Il remontait du fond de son être où le *tenait* caché *l'obscur peine que l'on sait* (p. 118)

Par la fente ouverte de la fenêtre ouverte à guillotine *passait*, chargé d'embruns et d'odeurs océanes, *un vent froid et humide qui gonflait les rideaux et les soulevait presque jusqu'à mes pieds* (p. 168).

Aucun clitique ne pourrait remplacer un de ces sujets à la place où ils se trouvent.

3.1. Les conditions où la postposition est possible semblent répondre à ce que Delaveau (2001 : 56) appelle la *visibilité* des fonctions. Les groupes nominaux sujet, complément d'objet direct et attribut ne marquent pas par eux-mêmes leur fonction. C'est pourquoi leur place par rapport au verbe est déterminante. Mais si, dans une phrase où il n'y a pas de complément d'objet ni d'attribut non marqué quant à fonction, le verbe est précédé d'un élément qui manifestement ne peut pas être sujet, le sujet non clitique peut être postposé au verbe. Il en est ainsi dans

a) Les subordonnées relatives :

[...] des signes personnels *que* me firent une chaumière isolée, un pont en dos d'âne franchissant un torrent *où* buvaient de jeunes poneys gris pommelé, le Loug Corrib, miroir plombé *dans lequel* se miraient les bouquets de pins des îlots (p. 293)

Ces deux attitudes irritaient autant les Irlandais *que* n'éblouit pas le faste et qui méprisent la pingrerie (p. 31).

b) Les propositions où le verbe est précédé d'un complément prépositionnel ou d'un adverbe de lieu ou de temps :

De chaque côté se tenaient son fils et son petit-fils, le père de Jerry (p. 15)

En revanche, *sur un guéridon couvert de velours cramoisi, brodé d'or*, s'étalait une ravissante collection de sulfures (p. 24-25)

Dans ses veines coulait le sang du pionnier de l'ouest à une époque encore héroïque (p. 44)

Partout traînaient des chaînes aux maillons gros comme la main (p. 60)

C'est *alors* que commença la pire de mes nuits (p. 248)

À *Taubelman* irait l'édition princeps du livre de Delamain sur les oiseaux (p. 216)

Aucune femme ne filait sur le seuil, mais *quand je m'arrêtais*, apparut dans l'encadrement de la porte une silhouette trop connue : Mme Li en costume de castillane (p. 189)

C'est un des rares êtres de cette histoire que j'aie vu d'emblée comme il est, sans doute parce qu'à *travers tant de comédies et d'affectations*, transparait un seul personnage totalement engagé dans l'ambition de sa propre vie. (p. 401).

c) Ou d'un complément circonstanciel sans préposition :

Le matin passaient des voitures de la morgue qui embarquaient les gars déjà raides dans le ruisseau (p. 65).

d) Les subordonnées commençant par un subordonnant sémantiquement marqué, ce qui exclut le simple *que* des complétives (Delaveau 2001 : 89) :

Jerry se posta au bord d'un étang où nous étions, en général, *assez* heureux *pour qu'*apparaissent un couple ou deux à la passée (p. 18)

Sean n'était pas aux cent coups *comme* le craignait l'interne (p. 86)

Avec dans la poitrine une inquiétude sourde *chaque fois que* revenait l'image d'Anne sur la grève, la marée montante léchant déjà ses bottes (p. 101-102)

Quand vint le moment d'ouvrir les cadeaux, Anne exprima une joie discrète (p. 226)

La conversation reprit *sans que* se dissipât un léger embarras (p. 259)

Et j'eus du mal à me rappeler où j'étais, à retrouver les contours de la chambre *tandis que* dansaient encore dans ma tête les cruelles paroles de la Chinoise (p. 190)

Comme elle aimait Jerry sincèrement, avec *plus* de lucidité *que* ne le faisait Sharon (p. 275).

3.2.1. Ceci s'applique aux phrases interrogatives partielles et aux subordonnées interrogatives indirectes partielles :

Où est sa chambre ? (p. 87)

Comment va la chasse ? (p. 94)

J'aurais bien aimé savoir *comment* est cette ville (p. 85)

Elle ne savait pas *d'où* provenait l'appel (p. 231)

Je savais enfin à *qui* appartenait le taxi mauve et *comment* s'appelait l'audacieux petit chauffeur au chapeau de tweed (p. 254).

La preuve que c'est la visibilité des fonctions qui permet la postposition d'un sujet non clitique est la possibilité de phrases comme les suivantes (Wilmet 1997 : 537) :

Qu'est-ce que fabrique Pierre ?

À quoi est-ce que rêvent les jeunes filles ?

Comment est-ce que s'écrit ce nom ?

Malgré la présence de *est-ce que*, le sujet ne précède pas forcément le verbe, comme ce serait le cas avec un sujet clitique.

3.2.2. Mais dans les phrases interrogatives il y a deux cas où la postposition n'est pas seulement possible mais obligatoire :

1^o lorsque l'interrogatif, à gauche du verbe, est clitique (nous avons vu que l'inversion complexe y était impossible) :

Quelles sont les nouvelles d'Anne ? (p. 111)
Quel est le Taubelman qui est mort en avion ? (p. 360)
Qu'en savait Taubelman ? (p. 314).

2^o lorsque l'interrogatif, à gauche du verbe, est l'attribut :

Qui pouvait être, sinon sa mère, cette jeune femme aux épaules nues, le front ceint d'un bandeau, une main sur sa gorge (p. 89)
 Et *qui* est Maria Schmitt del Tasso, par rapport à vous ? —Ma mère (p. 360).

3.2.3. Dans l'interrogation indirecte, si l'interrogatif est COD inanimé, la postposition est possible :

Je me demande *ce que* pensera ce type quand il s'apercevra qu'Anne ne parle pas, dit Jerry (p. 93)

Mais si l'interrogatif est attribut, la postposition est obligatoire :

Vous devez savoir *qui* est William Butler Yeats (p. 253)
 Qui voulaient savoir *qui* était mon père, et pourquoi il était bourré de fric (p. 66).

Cet ordre Attribut+Verbe+Sujet se trouve aussi en dehors de la sphère interrogative :

Si puissante était la parole de Taubelman, *que*, malgré notre aversion, nous le vîmes devant nous devenir tout à coup ce jeune mousse de seize ans (p. 59)
 Tel fut le séjour à Leenden qui m'apparaît maintenant [...] (p. 166)
 Tout autre était Moïra (p. 199)
 Je n'ai plus un souvenir exact de *ce que* fut notre chasse à Forest Hill dans le comté de Galway (p. 245).

Par contre, à droite du verbe, que l'attribut et le sujet non clitique se suivent est acceptable :

Tant est *grande* sa foi secrète en un univers meilleur (p. 426)
 Quand deviendra *célèbre* le comédien que nous avons vu l'autre jour ? (Exemple de Delaveau, 2001 : 18).

Le verbe et l'adjectif attribut constituent une unité sémantique par rapport à laquelle le sujet non clitique est postposé, sans que l'ambiguïté soit possible dans la mesure où l'adjectif ne peut pas être sujet.

3.2.4. Il faut aussi souligner que la phrase *Qui est Pierre ?* est ambiguë.

Qui est Pierre ? admet deux interprétations : dans la première *qui ?* est sujet et Pierre attribut (= qui s'appelle Pierre ?), alors que dans la deuxième *qui ?* est attribut (= quel genre d'individu est Pierre ?).

Dans le cas de l'interrogatif complément d'objet direct humain : *Qui attend l'enfant ?*, Chevalier *et al.* (1964 : 93), Riegel *et al.* (1996 : 396), Grevisse (1988 : 647 (avec astérisque)) signalent également le caractère ambigu, mais cette ambiguïté peut être levée : *qui l'enfant attend-il ?*, ce qui est impossible pour *qui est Pierre ?*

Des phrases comme *quel âge a ton frère ?* ne posent aucun problème d'identification des constituants, chacun de ceux-ci présentant des traits sémantiques différents (Le Goffic, 1993 : 113).

C'est-à-dire que l'ordre V+SN est obligatoire dans les propositions où un attribut est à gauche du verbe (sans détachement) et dans les interrogatives directes commençant par *que ? COD*.

3.3. Mais il y a aussi des cas de postposition où le verbe est à découvert à gauche, lorsque « ce verbe assure la liaison avec la phrase précédente » (Chevalier *et al.* 1964 : 68. *Vid.* aussi Muller 2002 : 144) :

Une voiture s'arrêta au bord de la route. *En descendirent* deux couples français bruyants et gais (p. 116)⁹

Un regard bleu voilé me scruta et quelque chose passa entre nous, une reconnaissance, des affinités contraires qui pouvaient composer et se respecter. *Suivit* un moment assez agréable pendant lequel elle se tut (p. 45)

C'était le monde d'Anne [...]. Elle vivait avec eux. *Régnait* dans la pièce une odeur fraîche et légère, l'odeur d'une peau lustrée par un savon. (p. 89)

Je regardai sa photo sur l'arbre généalogique : une belle femme mûre, au regard sans expression, à la bouche gourmande. *Émanait* d'elle une impression vertigineuse de vacuité intellectuelle (p. 198)

Occupé de l'ordre qu'il installait dans les valises de cuir aux monogrammes dorés. *Ne restèrent* que deux robes en lamé et un pyjama du soir en taffetas pomme que Moïra décida d'abandonner à la femme de chambre (p. 400)

L'échec de *La Race*, au lieu de la troubler, l'assurait qu'elle avait misé juste en scandalisant. Le scandale d'aujourd'hui serait la vérité de demain. *L'animait* une foi sincère qui contrastait avec les roueries de son sens de la publicité (p. 298).

Cette postposition est impossible dans une interrogative, et aucun clitique ne peut être inversé dans ce contexte.

⁹ Muller (2002 : 144) signale que « le premier terme peut être un pronom clitique complément (il fait partie du mot verbal) ».

3.4. Par contre dans les incises, comme on l'a vu, il y a inversion et aussi postposition :

Larus ridibundus, *aurait dit* ce pédant de Taubelman que je m'attendais presque à voir surgir dans un tournant [...] (p. 80)
 Comment feras-tu ? *demanda* malicieusement Endas (p. 96).

Comme il ressort de ces deux exemples, l'assimilation de l'inversion avec la postposition est abusive : l'inversion implique que le sujet clitique reste dans le groupe accentuel verbal, il ne peut donc jamais suivre une forme verbale composée complète et il ne peut jamais être séparé du verbe.

4. CONCLUSION

Récapitulons :

	X	Adv	inv	Sub	impl	Incise	Interrog directe		Interrog indir	
							Tot	part	Tot	part
Inversion simple	-	+		+	+	+	+	+	-	-
Inversion compl.	-	+		+	-	+	+	±	-	-
Postposition	+	-		-	+	-	-	±	-	+

X indique tout complément pouvant précéder le verbe et permettant la postposition (par exemple un relatif).

± pour l'inversion complexe signifie qu'elle n'est pas possible si l'attribut ou *que ?* précède le verbe ; pour la postposition, cela indique l'impossibilité du tour après *pourquoi ?*

On voit que la postposition peut se produire lorsque le verbe est précédé d'un élément qui indique clairement que ce n'est pas le sujet, y compris dans les interrogatives partielles, directes et indirectes. Elle n'est donc pas spécifique de la modalité interrogative.

Par contre, l'inversion simple ou complexe se produit dans des circonstances fortement contraintes, comme il arrive toujours quand des clitiques entrent en jeu. Muller (1996 : 52) dit qu'« il semble que la syntaxe locale Verbe/clitique soit identique, aussi j'utiliserai le terme *inversion complexe* pour les deux inversions, simple et complexe, lorsque cela ne créera pas de confusion. Il faut éviter de confondre ces inversions avec l'inversion du SN sujet, très différente ». De toute façon, comme nous l'avons vu, dans l'inversion complexe il y a un non clitique sujet qui ne peut pas se trouver à gauche du verbe dans certains cas (attribut à gauche du verbe ou *que ?* COD).

Mais nous croyons qu'en effet l'inversion et la postposition du sujet sont si différentes¹⁰ qu'on devrait les traiter et les dénommer différemment. De même qu'on devrait faire nettement la différence entre l'inversion complexe et le détachement du sujet avec reprise.

L'importance de cette distinction, et des termes qui doivent la traduire, est particulièrement évidente quand on lit, par exemple, dans la *Grammaire du français* de Denis et Sancier-Chateau (1994 : 119) que : « La postposition du sujet, spécifique de la modalité interrogative, disparaît en subordonnée, l'ordre des mots suivant le schéma de la phrase assertive. On notera cependant que la postposition du sujet se maintient dans les cas suivants : —obligatoirement, derrière *quel* et *qui* en fonction d'attribut nécessairement antéposé, —facultativement, après les adverbes interrogatifs, ainsi que derrière *ce quel ce qui*, pour des raisons essentiellement stylistiques ».

Nous considérons qu'il est tout aussi inadéquat de parler de *l'inversion du sujet nominal*. Il est plus clair et plus économique de désigner deux phénomènes différents par des termes différents.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BAYLON, C. & P. FABRE (1978): *Grammaire systématique de la langue française*. Paris: Nathan. 2e éd. revue et corrigée.
- BLINKENBERG, A. (1928-1933): *L'ordre des mots en français moderne*. København: Levin & Munksgaard.
- CHEVALIER, J.-C. et al. (1964): *Grammaire Larousse du français contemporain*. Paris: Larousse.
- DEFRANQ, B. (2005): *L'interrogative enchâssée*. Bruxelles: De Boeck / Duculot.
- DELAVEAU, A. (2001): *Syntaxe. La phrase et la subordination*. Paris: Armand Colin / VUEF.
- DENIS, D. & A. SANCIER-CHATEAU (1994): *Grammaire du français*. Paris: Librairie générale française.
- GARDE, P. (1968): *L'accent*. Paris: Presses Universitaires de France.
- GREVISSE, M. (1988): *Le Bon Usage*. Paris-Gembloux : Duculot. 12e éd. refondue par André Goosse.
- HANSE, J. (1983): *Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne*. Paris-Gembloux: Duculot.
- LE GOFFIC, P. (1993): *Grammaire de la phrase française*. Paris: Hachette.
- MARTINET, A. (1979): *Grammaire fonctionnelle du français*. Paris: Crédif / Didier.
- MULLER, C. (1996): *La subordination en français: le schème corrélatif*. Paris: Armand Colin.

¹⁰ Le Goffic (1993 : 95) signale que «la postposition du sujet nominal n'est qu'une variante de l'antéposition [...] ; elle n'a par elle-même aucune influence sur la modalité de phrase» et que, par contre, l'inversion est étroitement liée à la modalité interrogative, si bien que « le fonctionnement, avec cette valeur, du pronom clitique postposé, a même abouti à la création d'un véritable morphème *-ti* (de *-t-il*) généralisé dans certains parlers comme marque de l'interrogation » (1993 : 101). Vid. aussi Muller (2002 : 134).

- MULLER, C. (2002): *Les bases de la syntaxe: syntaxe contrastive: français/langues voisines*. Pessac: Presses Universitaires de Bordeaux.
- RIEGEL, M. *et al.* (1996): *Grammaire méthodique du français*. Paris: Presses Uuniversitaires de France. 2e éd. corrigée.
- WILMET, M. (1997): *Grammaire critique du français*. Louvain-la-Neuve: Duculot / Hachette.